

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLABÉ SEANCE PUBLIQUE DU 15 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mars à dix-neuf heures trente-quatre, le Conseil Municipal de la Commune de VILLABÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Duboz, sous la présidence de Monsieur Karl DIRAT, Maire de VILLABÉ.

PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE :

Monsieur Karl DIRAT (absent lors du vote du point 2D), Monsieur Philippe AUDOUAL, Monsieur Christian BERTAUX, Madame Delphine BONIFAS, Monsieur Patrice DUBOZ, Monsieur Vincent DUGAUGUEZ, Monsieur Frédéric FAURE, Madame Marie GUEANT-SIDORKO, Madame Nathalie GOMEZ, Monsieur Patrick HASSAIM, Madame Anissa LEROY (arrivée avant le vote du point 2A), Monsieur Pascal LAMBLE, Monsieur Patrick LEROY, Madame Nadia LIYAOU, Madame Magalie NIETO, Monsieur Robert NIETO, Monsieur Jean-Paul PELESZEZAK, Monsieur Fabrice ROUZIC, Madame Nicole WAGHEMAEKER, Madame Isabelle WIRTH

AYANT DONNÉ PROCURATION :

Madame Marguerite DOS SANTOS donne procuration à Madame Nadia LIYAOU
Madame Irène MAGGINI donne procuration à Monsieur Christian BERTAUX
Madame Sandrine BARTHE donne procuration à Monsieur Karl DIRAT
Monsieur Franck PIED donne procuration à Monsieur Fabrice ROUZIC

ABSENTS :

Madame Corinne BOUSSARIE, Madame Caroline CORTESI, Monsieur Denis MAUREL, Madame Cécile ROSSIGNOL, Monsieur Antonio SEBASTIAN,

Formant la majorité des membres.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire Karl DIRAT, déclare la séance publique ouverte à 19h34.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Madame Nicole WAGHEMAEKER désignée, accepte de remplir cette fonction.

Ensuite lecture est donnée de l'ordre du jour.

Puis le Conseil Municipal délibère et approuve les points suivants :

1. Affaires Générales

A) Décisions du Maire

Décisions du Maire prise depuis le Conseil Municipal 25 janvier 2019 :

Décision CULT 2019/06 du 21 janvier 2019

Il est passé avec l'Atelier de l'Orage un contrat de coréalisation concernant les représentations de Comme neuf les 12 et 13 février 2019. Le contrat est conclu sur la base de 6 857,50€ TTC.

Décision ADM 2019/07 du 12 février 2019

Il est conclu avec l'EICAR dans le cadre du projet Action Enfance fait son cinéma. Le tournage du film aura lieu les mercredis 06 et jeudi 07 mars 2019 dans les locaux de l'école Jean Jaurès. Cette autorisation n'emporte pas de conséquences financières.

B) Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2019

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2019.

C) Avenant à la convention de gestion technique transitoire entre la commune et la CA GPS

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – l'avenant à la convention de gestion technique transitoire entre la commune et la CA GPS.

D) Tirage au sort des jurés d'assises effectué en fin de conseil.

2. Affaires financières

A) ROB 2019

Le conseil municipal **PREND ACTE**, de la présentation du ROB 2019 et **CONFIRME, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – la tenue d'un débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires 2019 de la commune de Villabé.

Préambule du Maire :

Au-delà de l'exercice légalement obligatoire, le ROB doit mettre en perspective à la fois la situation de la collectivité sur le plan budgétaire et financier, retracer les activités de l'année passée, au-delà de ce qui a été mis en ligne sur le site de la mairie ou en temps réel sur son compte Facebook et bien sûr évoquer les perspectives d'avenir de notre commune dans le contexte qui est le nôtre.

Oui, notre commune est bien reconnue au sein de Grand Paris Sud et même au-delà !

Nous souhaitons poursuivre les actions ambitieuses pour son développement et sa reconnaissance à l'échelon national, voir international, puisque cette année, nous avons accueilli la consule générale du Maroc à l'occasion de la semaine du Maroc organisée dans les jardins de la Villa.

Villabé est aussi l'écrin de nombreux rassemblement, réunions de l'inspection académique de l'éducation nationale qui a rassemblé tous les enseignants de notre département, le Téléthon Merci organisé par l'AFM Téléthon qui regroupe tous les bénévoles de l'Essonne. Nous avons reçu l'ambassadeur du Vietnam à l'occasion d'une fête pour le nouvel an asiatique et nous avons même accueilli l'assemblée générale de l'union des Maires de l'Essonne à l'occasion de laquelle fut élu son nouveau président Jean HARTZ.

En juin, nous avons aussi accueilli, Mme Sophie CLUZEL, Ministre chargée du Handicap, venue visiter une entreprise innovante dans l'insertion des travailleurs.

Fort de ce potentiel, nous poursuivrons le développement économique !

Nous souhaitons garder le cap du développement économique innovant tout en gardant notre identité et en préservant notre cadre de vie. Ainsi nous préparons notre cinquième budget avec cette ambition.

Nous avons inauguré récemment, les Halles de Villabé qui regroupent 1 fleuriste, La vie Claire, 1 boucher, 1 boulanger, 1 cave à vin et bières et très prochainement nous inaugurerons 1 crèche et 1 hôtel.

Autant dire que notre dynamisme économique porte ses fruits avec de nombreuses ouvertures de magasins alors que nous avons traversé une période d'atonie dangereuse pour notre avenir tout simplement.

2. Dépenses : cadrage et contrôle strict des dépenses de fonctionnement, des dépenses des services communaux, de la masse salariale et des prestations externalisées.

3. Endettement : sécurisation et stabilisation de l'encours de la dette en lien avec l'évolution de notre capacité de désendettement.

4. Investissements : les investissements à venir en 2019 devront être financés prioritairement avec les marges de manœuvre dégagées (capacité d'autofinancement et fonds de roulement) afin de financer la réhabilitation des infrastructures et des équipements communaux par l'épargne et non pas par une augmentation de l'encours de la dette.

L'économie n'est pas une science exacte, elle est incertaine. Sa réalité est la vie au quotidien et non une accumulation de chiffres auxquels on voudrait donner un sens. Alors, dans le contexte actuel, il nous appartient aujourd'hui de faire des choix judicieux pour notre avenir.

B) Compte de gestion 2018

Le conseil municipal **APPROUVE, à la majorité** – 18 voix POUR dont 03 procurations – 06 voix ABSTENTION dont 01 par procuration – le compte de gestion 2018 du Trésorier principal.

C) Désignation du président de séance pour le vote du compte administratif 2018

Le conseil municipal **DESIGNE, à l'unanimité** - 24 voix POUR dont 04 procurations – Monsieur Fabrice ROUZIC président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Le maire quitte la salle et la présidence du conseil passe à Monsieur Fabrice ROUZIC.

D) Vote du compte administratif 2018

Le conseil municipal **APPROUVE, à la majorité** - 18 voix POUR dont 02 procurations – 04 voix ABSTENTION dont 01 par procuration – le compte administratif 2018.

Le maire réintègre la salle et reprend la présidence de la séance.

E) Affectation des résultats 2018

Le conseil municipal **APPROUVE, à la majorité** – 21 voix POUR dont 03 procurations – 03 voix ABSTENTION dont 01 procuration – l'affectation des résultats de fonctionnement 2018 comme suit :

- 1 183 080,52 € au compte 1068 pour financer les opérations d'investissement.
- De laisser le solde de 2 030 077,40 € en section de fonctionnement au compte 002 (obtenu par la différence de 3 213 157,92 € moins 1 183 080,52 €)

F) Demande de fond de concours communautaire relatif aux travaux de la maternelle Ariane

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – la demande de fond de concours communautaire relatif aux travaux de la maternelle Ariane.

G) Demande de fond de concours communautaire relatif aux travaux de la mairie et du CLSH

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – la demande de fond de concours communautaire relatif aux travaux de la mairie et du Centre de loisirs.

3. Ressources humaines

A) CIA : Modification

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – la modification du CIA compte tenu de ce que l'instauration ne se fera qu'en 2020 pour le groupe des techniciens de la filière technique.

Notre ambition politique développement durable est affirmée !

Nous avons préservé notre cirque de l'Essonne en juin 2018, c'est historique puisque pour la première fois avec les maires de Corbeil-Essonnes, de Lisses, notre département, Grand Paris Sud, le SIARCE et les associations nous allons aménager et mettre en valeur plus de 130 hectares de notre territoire classé en zone naturelle sensible.

Marquant aussi notre volonté de lutter contre le réchauffement climatique, depuis le 1er janvier, les Villabéens ont adopté l'apport volontaire du verre et toujours dans cette optique nous avons candidaté auprès du SIARCE pour obtenir le financement d'un Verger partager. Nous participerons cette année encore aux actions Essonne Verte Essonne Propre.

Un point fort, notre engagement SRU et notre volonté de nous adapter aux changements urbains !

Notre commune reste scrupuleusement engagée pour répondre à la loi SRU, certes décriée mais qui permettra à de nombreux jeunes Villabéens ou à nos anciens encore valides de rester sur notre commune. Avec un programme maîtrisé de logements adaptés nous avons été exempté de l'amende de carence. Cependant nous continuerons à payer plus de 100 000€ d'amende SRU/an tant que nos objectifs ne seront pas atteints. Je viens d'écrire au président de la république afin que notre amende SRU puisse être transformée en avoir sur nos futurs investissements publics.

Notre commune est bien vivante !

Avec notre programme culturel varié, nos investissements d'infrastructures sportives (*terrain de foot, deux courts de tennis couverts*), nos rénovations énergétiques dans nos écoles, au centre de loisirs, aux gymnase Paul POISSON, notre mairie montre bien qu'au sein de ce grand territoire, Villabé est une entité dynamique aux initiatives reconnues.

Cet élément moteur doit nous permettre d'obtenir encore plus d'aides de la région, du département pour nos futurs projets tels que le troisième groupe scolaire, la création d'un nouvel accès à notre centre de loisirs ou le futur contournement indispensable de notre commune.

Ce rapport d'Orientation Budgétaire se tient dans un contexte une nouvelle fois difficile et incertain :

- Le mouvement des gilets jaunes,
- L'issue du Grand Débat National,
- Les élections européennes avec le risque du populisme,
- L'inexorable baisse des dotations de l'état qui sanctionne de plus en plus les communes telles que celles de Villabé dont la gestion a permis de limiter au maximum les taux d'imposition,

Villabé, la perle de Grand Paris Sud, poursuit son développement, juste et équilibré, en faveur des familles et des entreprises qui s'y installent.

Intervention de Madame Isabelle WIRTH pour le groupe « Villabé choisit le bon sens »

L'influence du contexte national et international est à prendre en compte dans les orientations budgétaires, car il a un impact significatif sur le dynamisme des recettes communales. Or, la baisse des dotations de l'État, les changements impactant la fiscalité locale (taxe d'habitation) et la volonté nouvelle de l'État d'orienter les budgets des collectivités sont cependant une inquiétude pour l'avenir. Ainsi, dans ce contexte financier très tendu, la structure prévisionnelle du budget doit être élaborée avec l'objectif de rationaliser nos dépenses.

Pour « Villabé choisit le Bon Sens », le budget primitif pour 2019 doit s'articuler notamment sur 4 grandes orientations :

1. Fiscalité : stabilisation des taux communaux. Non recours au levier fiscal pour la poursuite des investissements.

4. Affaires sportives

A) Offre unilatérale de concours du TC VILLABE

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité**– 24 voix POUR dont 04 procurations – l'offre unilatérale de concours de l'association TC Villabé d'un montant de 100 000€.

B) Approbation du règlement du Villab'Raid Aventures

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité**– 24 voix POUR dont 04 procurations – le règlement de la 3^{ème} édition du Villab'Raid Aventures.

5. Services Techniques

A) Recherche de subvention pour l'achat d'un broyeur

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité**– 24 voix POUR dont 04 procurations – la recherche de subvention pour l'achat d'un broyeur de déchets verts.

B) Recherche de subvention pour la rénovation des menuiseries du groupe scolaire Ariane et du centre de loisirs

Le conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité**– 24 voix POUR dont 04 procurations – la recherche de subvention pour la rénovation des menuiseries du groupe scolaire Ariane et du centre de loisirs

C) Fixation des tarifs pour les clés de boîtes à lettres et des panneaux d'affichages

Le conseil municipal **FIXE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – les tarifs des clés de boîtes à lettre et des panneaux d'affichage à 15€.

D) Dossier de candidature à l'appel à projet portant sur la création d'un verger pédagogique

Le conseil municipal **AUTORISE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – Monsieur le Maire à déposer un dossier pour la création d'un verger pédagogique auprès du SIARCE.

E) Contrat de territoire : déblocage du bonus

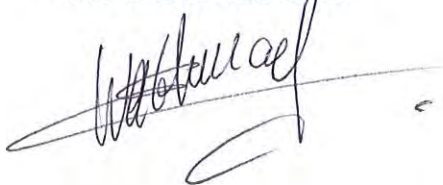
Le conseil municipal **AUTORISE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – Monsieur le Maire à solliciter auprès du département le déblocage du bonus d'un montant de 46 400€ HT.

F) Contrat de territoire : avenant et clause de revoyure

Le conseil municipal **AUTORISE, à l'unanimité** – 24 voix POUR dont 04 procurations – Monsieur le Maire à déposer un dossier en vue de la conclusion d'un avenant au contrat de territoire selon les éléments exposés et à signer tous les documents s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance
Nicole WAGHEMAEKER



Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart